

LES CADRES
D'ANALYSE FÉMINISTE
INTERSECTIONNELLE :

une vision émergente



L'INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES SUR LES FEMMES



L'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF) offre des outils et des recherches aux groupes qui s'efforcent de promouvoir la justice sociale et l'égalité pour toutes les femmes. Il reconnaît les diverses expériences et perspectives des femmes, crée des espaces pour développer les connaissances des femmes, brise l'isolement des régions et assure la communication entre chercheuses et groupes qui font la promotion de la justice sociale et de l'égalité des femmes.

L'ICREF a adopté une nouvelle stratégie pour 2004 à 2008 qui s'intitule La justice économique et sociale pour les femmes : En finir avec la pauvreté et l'exclusion. Il explore l'application de théories et de pratiques féministes alternatives dans son travail pour la justice sociale et économique afin de réaliser l'égalité pour toutes les femmes. Les CAFI offrent une nouvelle vision qui guidera notre travail pour la mise en place de ces approches alternatives.

Pour obtenir un exemplaire de ce document de l'Institut canadien de recherches sur les femmes, rendez-vous sur le site www.criaw-icref.ca ou communiquez avec :

l'ICREF au 151, rue Slater, bureau 408, Ottawa ON K1P 5H3 Canada.
Tél. : (613) 563-0681 Téléc. : (613) 563-0682
Courriel : info@criaw-icref.ca.

This document is also available in English under the title: « Intersectional Feminist Frameworks: An Emerging Vision ».

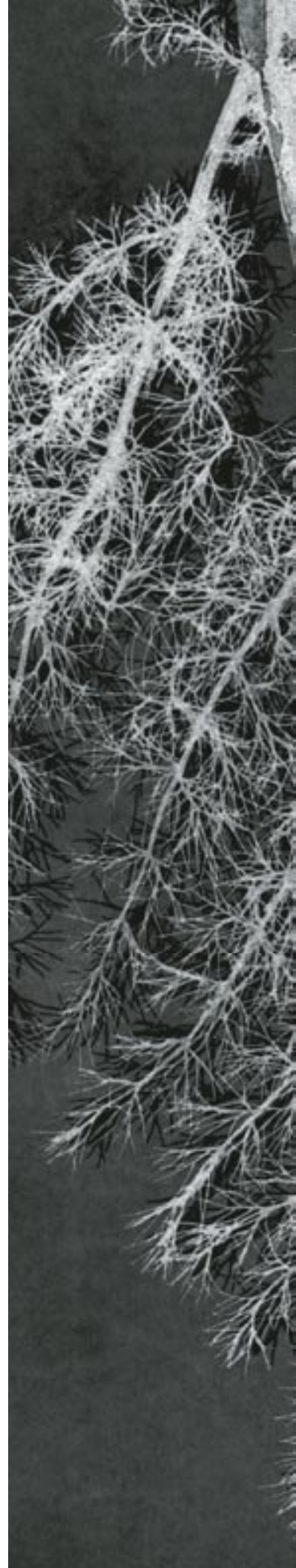




TABLE DES MATIÈRES

UNE VISION ÉMERGENTE 4

POURQUOI ADOPTER LES CAFI ? 5

LES CAFI : DES APPROCHES ET DES PRINCIPES EN ÉMERGENCE 5

POURQUOI PROPOSER LES CAFI MAINTENANT ? 7

À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE 7

AU CANADA 7

POUR ALLER DE L'AVANT, PASSER AUX CAFI 10

DE NOUVELLES FAÇONS DE CONCEVOIR LES CHOSSES 11

LA DÉMARCHE DE L'ICREF 11

DE L'ACS AUX CAFI : L'EXEMPLE DES POLITIQUES TOUCHANT LES FEMMES IMMIGRANTES ET RÉFUGIÉES 12

DE L'ACS AUX CAFI : LES CAMPAGNES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ 16

COLLABORATRICES À LA RÉDACTION 17

REMERCIEMENTS 17

RESSOURCES DE L'ICREF 18

NOTES 18

APPUYEZ LE TRAVAIL DE L'ICREF : FAITES UN DON! 19



UNE VISION ÉMERGENTE

Dans un pays qui se vante d'un huitième excédent budgétaire consécutif, comment les Canadiens ont-ils pu laisser la pauvreté persister, et même s'étendre ? Parmi les personnes les plus touchées par ce fléau se trouvent les femmes et les enfants. Aujourd'hui, une Canadienne sur sept vit dans la pauvreté, ce qui représente 2,4 millions de femmes¹. La population pauvre compte un nombre disproportionné de femmes autochtones, handicapées, âgées, racialisées ou immigrantes, et de mères monoparentales.

Pourquoi les efforts des groupes qui militent pour la justice sociale et l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale mettent-ils autant de temps à obtenir des changements systémiques ? Au Canada, le travail acharné de nombreuses personnes, des années de débats et les diverses initiatives des gouvernements n'ont donné que peu de résultats. La pauvreté a même gagné du terrain parmi les groupes marginalisés.

En tant que militantes dans des groupes féministes et des organisations de justice sociale, l'un de nos défis vient du retard qu'accusent nos approches par rapport à la complexité croissante de la conjoncture sociale, politique, économique et culturelle contemporaine. À la lumière de son travail avec les mouvements des femmes, l'ICREF croit urgent d'adopter des approches nouvelles et diverses pour l'avancement de la justice sociale et économique. Il y a deux ans, nous avons donc commencé à élaborer des cadres d'analyse féministe intersectionnelle (CAFI).

Ce document de réflexion expose la façon dont nous commençons à concevoir ce que les CAFI peuvent contribuer aux approches alternatives visant le changement et la revendication en matière de politiques. L'ICREF veut aider les groupes de femmes et les organisations de justice sociale à mieux comprendre les CAFI, car ils peuvent aider à réaliser un monde plus juste pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens.

Pourquoi adopter les CAFI ?

Depuis quelques années déjà, l'ICREF a entrepris la remise en question des manières traditionnelles d'aborder les questions de justice sociale et économique et, en particulier, de la façon dont les perspectives féministes sont utilisées dans l'élaboration de politiques publiques. L'analyse comparative entre les sexes (ACS) en est un exemple typique. Au cours des dix dernières années, le gouvernement canadien et beaucoup de groupes de femmes et d'organisations de justice sociale ont adopté l'ACS pour examiner les conséquences différentes des politiques et des programmes sur les femmes et les hommes.

Bien que l'ACS ait permis de prendre davantage conscience des inégalités que vivaient les femmes par rapport aux hommes, une perspective qui ne

sexualités, les capacités, la situation géographique, le statut de personne réfugiée ou immigrante se combinent à des systèmes de discrimination plus vastes, passés et présents, comme le colonialisme et la mondialisation, pour créer *simultanément* des inégalités entre individus et entre groupes.

En offrant une nouvelle façon de voir les choses, les CAFI pourraient ouvrir de nouveaux espaces de transformation en prenant en considération, non seulement les forces complexes qui sont à l'œuvre dans la vie des femmes et des hommes et les maintiennent dans la marginalité, mais aussi comment il leur est possible de résister à ces forces par des moyens créatifs et novateurs qui leur permettent de survivre et de traverser la vie avec une certaine dignité. Bref, les CAFI cherchent à valoriser et à reconnaître les efforts des femmes et des hommes marginalisés pour produire le changement.

Les CAFI offrent un moyen de comprendre comment de multiples forces se recourent et interagissent pour renforcer les situations d'inégalité et d'exclusion sociale.

considère « que le genre » et considère principalement les conséquences différentes selon le sexe ou la discrimination entre les femmes et les hommes, ne rend pas compte de toute la complexité de la vie des femmes. Accorder la priorité à un seul point d'entrée de l'identité (le sexe) ou à une seule relation de pouvoir (le patriarcat²) en excluant les autres (la race et la classe), donne une image inexacte de toute la diversité de la vie des femmes.

Les CAFI offrent un moyen de comprendre comment de multiples forces se recourent et interagissent pour renforcer les situations d'inégalité et d'exclusion sociale. Les CAFI permettent d'examiner comment certains facteurs tels que le statut socioéconomique, la race, la classe, le sexe, les

Les CAFI : des approches et des principes en émergence

Dans son travail d'élaboration des CAFI, l'ICREF s'appuie sur des échanges où se sont exprimés de nombreux points de vue. Malgré certaines différences, des thèmes communs ressortent dans la façon de concevoir les CAFI :

- utiliser des analyses multidisciplinaires, multidimensionnelles ;
- centrer les analyses de politiques sur la vie des personnes les plus marginalisées ;

- remettre en question les divisions créées par des politiques qui considèrent la vie des femmes de manière fragmentée et perpétuent leur aliénation ;
- reconnaître que des relations de pouvoir façonnent les recherches et les politiques dans les groupes féministes et les organisations de justice sociale ; comme ces groupes et organisations participent eux-mêmes à des relations de pouvoir et de privilège, ils doivent constamment garder à l'esprit la position qu'ils y occupent ;
- valoriser les visions du monde et les connaissances alternatives qui ont été traditionnellement marginalisées ;
- comprendre que différents groupes de femmes ont vécu des expériences variées sur le plan historique, et que ce sont ces variations qui ont déterminé leur position dans les relations de pouvoir hiérarchiques et sociales et constitué des identités sociales différentes ;
- contester les catégories de la pensée binaire présentées comme immuables (p. ex. handicapé/non handicapé, gai/hétéro, blanc/noir, homme/femme, Occident/Orient, Nord/Sud) ;
- révéler comment de telles limites conceptuelles sont à la fois le produit et la cause des hiérarchies sociales et des relations inégalitaires de pouvoir³.



Ces thèmes communs permettent d'affirmer qu'en principe, les CAFI sont :

- fluides, en mouvement et négociés plutôt que fixes, déterminés ou absolus ;
- interactifs et spécifiques sur les plans historique, politique, géographique, écologique et culturel ;

- localisés, situationnels et particuliers plutôt qu'universels ;
- diversifiés plutôt qu'uniques dans leur approche par rapport aux enjeux (ils ont de multiples points d'entrée plutôt qu'un seul).



Dans le processus qui l'a amené à utiliser les CAFI, l'ICREF a acquis la ferme conviction qu'ils recèlent un potentiel théorique et pratique pour opérer des changements sociaux. **Ce document de réflexion expose notre nouvelle façon de concevoir les CAFI de façon à permettre aux groupes de femmes et aux organisations de justice sociale de s'en servir dans leur travail de réflexion, d'analyse et de transformation, en ce qui concerne notamment :**

- la conception, l'élaboration et l'organisation d'activités telles que des ateliers, des conférences, des forums et des séminaires ;
- l'analyse, la conception et la formulation de recommandations en matière de politiques publiques, comme les politiques sur l'immigration et l'aide sociale ;
- l'éthique et les politiques internes des organisations de justice sociale.



POURQUOI PROPOSER LES CAFI MAINTENANT ?

À l'échelle internationale

Le concept d'intersection des différents motifs d'oppression ne date pas d'hier, puisqu'il a surgi dans divers contextes des décennies 1970 et 1980. Aux États-Unis et au Canada, il est apparu par suite de l'incapacité du mouvement féministe dominant d'aborder les problèmes, les préoccupations et les luttes des femmes racialisées.

Au cours des quarante dernières années, les nombreuses conférences des Nations Unies ont rassemblé des femmes venant de divers pays et représentant une grande diversité de classes sociales, de races, de sexualités et de nationalités, leur offrant des occasions de débattre et d'élaborer des visions pour l'égalité des sexes, et de proposer des alternatives aux approches traditionnelles. Plus récemment, l'analyse intersectionnelle est apparue dans le contexte de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes tenue à Beijing en 1995. Des femmes du « Sud » ainsi que des femmes autochtones et racialisées du « Nord » ont contribué d'une manière extraordinaire à la réflexion. Elles ont attiré l'attention sur les problèmes, la diversité et la multiplicité des féminismes, et en particulier sur l'intersection des catégories de sexe et des catégories de la sexualité, de la classe et de la race.

Au Canada

Plusieurs facteurs interdépendants justifient de proposer des cadres d'analyse intersectionnelle alternatifs pour l'égalité des femmes. Le principal facteur est la diversité des voix présentes dans les mouvements contemporains des femmes au Canada. Aujourd'hui, ces mouvements, de plus en plus complexes, rassemblent des voix multiples et représentent de nombreux secteurs de la société. Désormais, les groupes socialement dominants ne peuvent plus présumer que leurs identités et leurs intérêts reflètent ceux de toutes les femmes.

L'histoire des mouvements des femmes au Canada s'est écrite sous le signe du changement. La deuxième vague féministe est parvenue à inscrire la question de l'égalité des sexes à l'ordre du jour politique, réalisant ainsi des gains considérables. Les féministes ont exigé le droit pour les femmes de jouir de la pleine citoyenneté, de participer à la sphère publique et d'avoir un accès égal aux ressources publiques. L'analyse comparative entre les sexes (ACS) fait d'ailleurs partie des grands succès remportés.

Les gouvernements et les organisations non gouvernementales ont répondu à cette deuxième vague féministe en adoptant peu à peu l'ACS. Cette approche repose sur une définition féministe libérale et traditionnelle des sexes, maintenant dépassée, à

savoir : « les femmes » sont considérées comme une catégorie universelle, un groupe distinct par opposition aux « hommes », surtout en raison de différences biologiques. Ainsi définies, les femmes constituent un groupe cohérent sans prendre en considération les différences fondées sur la race, les capacités, les sexualités, la classe ou tout autre facteur.

L'ACS a joué un rôle important, car elle a permis aux organisations gouvernementales et sans but lucratif d'intégrer dans leur travail une approche sensible aux différences entre les sexes. Ces dernières années, on a tenté d'y ajouter la dimension de la

minoritaires ont contesté l'hypothèse selon laquelle les femmes blanches de classe moyenne pouvaient prétendre représenter toutes les femmes, alors qu'un grand nombre de femmes ne parvenaient pas à s'identifier à cette définition homogène. Elles soutenaient que les femmes marginalisées avaient le droit d'être leurs propres représentantes, en se fondant sur leurs propres connaissances et expériences particulières. Selon ces féministes, la race, l'ethnicité, les sexualités, la classe sociale et le pays d'origine sont des facteurs tout aussi importants, sinon plus importants, pour déterminer la manière dont les femmes vivent et dont la société les définit.

L'ICREF considère la catégorie de sexe comme une seule des relations de pouvoir. Les CAFI montrent que des catégories sociales comme la race, la classe, le sexe, les sexualités, les capacités, la citoyenneté et l'aboriginalité agissent de façon relationnelle ; ces catégories n'existent pas hors contexte ; elles puisent au contraire leur sens et leur pouvoir dans le fait qu'elles se renforcent mutuellement et se réfèrent les unes aux autres.

diversité, mais sans tenir pleinement compte des plus récentes théories féministes sur la différence. L'ACS continue plutôt de se concentrer sur les différences entre les femmes et les hommes, traitant chaque sexe comme une catégorie d'analyse homogène et unidimensionnelle et masquant ainsi les différences qui existent entre les femmes et leur diversité. Que ce soit dans les gouvernements ou dans la société civile, beaucoup de femmes continuent à sentir qu'elles ne sont pas représentées ou qu'on donne d'elles une image inexacte, car la plupart des politiques publiques accordent encore la priorité à une analyse hommes/femmes laissant peu de place à d'autres catégories ou à d'autres formes d'individualité.

Dans l'ensemble, la deuxième vague féministe a laissé de côté beaucoup de femmes. Durant toute cette période, les mouvements des femmes

La politique de l'identité a joué un rôle très important pour dégager des espaces où les femmes marginalisées ont pu prendre la parole, mais elle n'a pas permis de dépasser les problèmes de représentation et de reconnaissance de la diversité. Pour débattre des questions d'autorité et d'authenticité — c'est-à-dire déterminer qui devrait parler de quoi et pourquoi — et pour revendiquer des catégories tenant compte de nos propres conditions, la politique de l'identité ne suffit pas. Elle ne permet pas, à elle seule, de détruire les systèmes et les structures qui défavorisent les uns pour en favoriser d'autres. Les mouvements des féministes marginalisées ont amené la deuxième vague féministe à faire de nouveaux efforts pour « ajouter » d'autres catégories sociales à celle de l'appartenance à un sexe. Une telle approche d'« addition » continuait toutefois de négliger l'interaction entre les causes profondes du peu de

contrôle des femmes sur leur destinée et de leur marginalisation.

Par leurs réflexions et leurs revendications à propos des limites de l'analyse comparative entre les sexes (ACS), les féministes ont démontré qu'une analyse qui ne part que d'un seul point d'entrée a pour effet de simplifier outre mesure des systèmes d'oppression qui sont en fait très complexes, et d'en diminuer l'importance. L'ICREF considère la catégorie de sexe comme une seule des relations de pouvoir, laquelle est définie de manière étroite comme la discrimination sexiste entre les hommes et les femmes, et que cette seule catégorie d'analyse ne peut suffire pour faire avancer l'égalité des femmes. Dans les mouvements des femmes, l'ACS ne peut pas être considérée comme la principale ou la plus importante perspective d'analyse. Même lorsqu'elle considère la catégorie de sexe comme une construction sociale complexe englobant divers motifs de discrimination, l'ACS ne permet pas de faire la lumière sur tous les problèmes des femmes. En outre, l'application d'un modèle plus complexe d'ACS par le gouvernement pose des difficultés qui sont loin d'être résolues⁴.



De nos jours, le paysage des luttes féministes s'est transformé. Beaucoup de femmes qui ont consacré des années de leur vie à faire inscrire à l'ordre du jour politique des enjeux essentiels pour les femmes marginalisées, s'éloignent maintenant de l'approche identitaire, ou évitent de l'utiliser, pour concentrer ailleurs leurs énergies. Les militantes d'aujourd'hui ont travaillé pour déconstruire des catégories d'identité telles que le sexe, la race, la classe, l'ethnicité, la citoyenneté, les handicaps et les sexualités, afin de montrer comment elles sont produites socialement. Les CAFI montrent que des catégories sociales comme la race, la classe, le sexe, les sexualités, les capacités, la citoyenneté et

l'aboriginalité agissent de façon relationnelle ; ces catégories n'existent pas hors contexte ; elles puisent au contraire leur sens et leur pouvoir dans le fait qu'elles se renforcent mutuellement et se réfèrent les unes aux autres.

Tenir compte uniquement de la discrimination fondée sur le sexe, c'est oublier de reconnaître et d'aborder les causes et effets multiples de la marginalisation pour les femmes les plus pauvres et les plus exclues, ici et ailleurs dans le monde. Par exemple, les effets du colonialisme sur la marginalisation et l'oppression des femmes autochtones et les conséquences de la mondialisation sur la vie des femmes des pays plus défavorisés ne peuvent être considérés en dehors de la catégorie de sexe. Quand on reconnaît l'interaction des diverses relations de pouvoir qui structurent la vie des femmes, la catégorie de sexe ne suffit plus, à elle seule, à produire une analyse complexe et approfondie.

Les féministes au sein du gouvernement doivent affronter un système très résistant. Lorsqu'elles discutent des politiques, elles peuvent être obligées de s'en tenir à l'analyse comparative entre les sexes pour faire accepter l'égalité des femmes. Néanmoins, tout en reconnaissant les défis à relever pour changer les pratiques et les idéologies gouvernementales, les mouvements des femmes doivent refuser de se limiter à cette approche. Les diverses stratégies fondées sur l'analyse comparative entre les sexes restent limitées, qu'il s'agisse de l'attribution des ressources en tenant compte des différences entre les sexes ou de l'intégration dans tous les domaines des considérations liées aux sexospécificités. Elles ne permettront pas de promouvoir l'égalité des femmes les plus marginalisées. Il faut donc trouver des alternatives.



POUR ALLER DE L'AVANT, PASSER AUX CAFI

Après 500 ans d'adaptation des régimes colonialiste et nationaliste aux structures capitalistes et patriarcales, il ne sera pas facile de démêler et de mettre au jour la trame intersectionnelle et fluide de l'oppression. Il devient alors urgent d'adopter des cadres d'analyse alternatifs qui s'éloignent des modèles occidentaux, car ces modèles idéalisent l'avancement de l'individu en dehors de ses liens d'appartenance à la famille et à la communauté. Les CAFI peuvent offrir d'autres voies de transformation. Ils montrent comment les catégories sociales de la différence se recourent tout en changeant constamment, permettant ainsi de déchiffrer les dialogues, les structures et les pratiques d'oppression. C'est la première tâche à entreprendre.

auxquels les mouvements des femmes pourront bâtir et renforcer leur résistance. Les activités de revendication et de promotion de la justice sociale ont clairement montré que les politiques et les pratiques institutionnelles influencent la vie des femmes de manière complexe. Ce travail exige de réfléchir et d'agir simultanément aux niveaux local, national et mondial à cause de l'interdépendance des mécanismes de pouvoir dans le temps et dans l'espace. Si nous voulons construire des approches différentes et meilleures, nous devons valoriser les connaissances traditionnelles des peuples autochtones du Canada, comme celles de nos soeurs et de nos frères du Sud, et en tirer des leçons.



Les CAFI peuvent offrir d'autres voies de transformation. Ils montrent comment les catégories sociales de la différence se recourent tout en changeant constamment, permettant ainsi de déchiffrer les dialogues, les structures et les pratiques d'oppression. C'est la première tâche à entreprendre.

Aujourd'hui, la lutte pour l'égalité se poursuit à de multiples niveaux, en utilisant des approches diverses. Des stratégies telles que la mise sur pied de coalitions, le réseautage et le développement communautaire restent d'importants moyens grâce

Quand et comment les militantes des groupes féministes et des organisations de justice sociale amorceront-elles leurs analyses ? Cela dépendra des conditions de vie particulières des personnes avec lesquelles elles travaillent. Bien que les points

d'entrée, d'engagement et de discussion soient multiples, ils ne peuvent être déterminés à l'avance. La flexibilité des CAFI permet toutefois une adaptation aux changements d'ordre politique, social, économique et culturel. Puisque les mouvements des femmes sont maintenant ont développés leurs liens à l'échelle mondiale, ils ont accès à une gamme bien plus vaste d'outils et de ressources d'analyse et d'action pour contester les pouvoirs dominants. Passer aux CAFI, c'est un moyen d'avoir accès à l'ensemble des connaissances marginalisées dont disposent les personnes qui militent en faveur de la justice sociale partout dans le monde.

De nouvelles façons de concevoir les choses

Nous verrons maintenant en quoi les CAFI peuvent être utiles aux groupes de femmes et aux organisations de justice sociale, dans la transformation interne de leurs structures, et dans leur action et leur réflexion en ce qui a trait aux politiques et aux pratiques extérieures afin que celles-ci reflètent mieux toute la diversité des intérêts et des expériences des femmes au Canada.⁵

Comme premier exemple, nous décrivons la démarche organisationnelle que poursuit l'ICREF dans sa mise en œuvre des CAFI, afin de faire connaître les défis qui attendent les groupes désireux de faire de même. Les CAFI exigent d'examiner d'une manière critique les activités et les structures internes pour les rendre plus conformes à la diversité des intérêts et des expériences des femmes. Nous donnerons deux exemples concrets pour illustrer comment les CAFI peuvent produire de nouvelles connaissances et stratégies en vue de la transformation des politiques relatives aux personnes immigrantes et réfugiées, en soulignant également les campagnes de lutte contre la pauvreté.

La démarche de l'ICREF

Au cours des trente dernières années (de 1976 à 2006), l'ICREF a rencontré les mêmes difficultés qu'ont connues les mouvements des femmes. Son conseil d'administration, son personnel et ses membres ont remis en question ses structures, ses politiques et ses programmes afin qu'ils soient plus représentatifs de toutes les femmes. Ce processus de transformation a provoqué des tensions et des tiraillements à l'intérieur comme à l'extérieur de l'organisme. Il a fallu abandonner le cadre d'analyse existant pour apprendre à s'ouvrir à des perspectives multiples et à des opinions diverses. L'ICREF poursuit d'ailleurs ce processus afin de constituer un organisme à l'image de la grande diversité des femmes au Canada.

Les luttes contre le patriarcat, le capitalisme, le colonialisme et la mondialisation ont soulevé des conflits, mais elles ont aussi forcé l'ICREF à repenser ses priorités. Depuis sa fondation, l'ICREF est sensible à la marginalisation vécue par les femmes d'origines diverses et il sait que son conseil d'administration et son personnel devraient être plus représentatifs de cette réalité.

Dans les années 1980, les membres du conseil et du personnel ont constaté qu'un grand nombre de femmes ne participaient pas au travail de l'ICREF pour réaliser l'égalité des femmes. L'ICREF a alors tenté de faire preuve d'une plus grande inclusion en « ajoutant » aux structures « une catégorie » de femmes à la fois. À titre d'exemple, pour s'efforcer de devenir bilingue, l'ICREF a adopté, au début des années 1980, des politiques visant à augmenter le nombre de francophones représentant le Québec au conseil d'administration. Des recherches ont aussi été effectuées en langue française, la plupart des publications ont été traduites en français et la présence de femmes francophones de l'extérieur du Québec a connu une augmentation. Malgré tous

ces efforts, l'ICREF n'est toujours pas un organisme entièrement bilingue, et encore peu de femmes francophones participent à ses activités ou en profitent.

Certains groupes de femmes ont critiqué l'ICREF parce qu'il n'offrait pas d'espaces où les femmes les plus marginalisées auraient pu prendre la parole. L'organisme a alors considéré sérieusement la question de la représentation des femmes marginalisées dans ses structures, ses publications et ses conférences, et au sein de ses alliances avec de nombreux mouvements féministes. Des lesbiennes ont soutenu qu'elles restaient invisibles dans les conférences et de façon générale dans le travail de l'ICREF. À la même époque, l'organisme a reconnu l'absence des femmes autochtones et a alors tenté de collaborer davantage avec les femmes autochtones et du Nord en organisant une conférence dans le Nord. Encore aujourd'hui, l'ICREF ne compte aucune femme autochtone à son conseil d'administration et il essaie de trouver des moyens de collaborer avec les groupes féministes autochtones.

Pour rejoindre les femmes racialisées et immigrantes, l'ICREF a organisé à Toronto, en 1992, l'une des premières conférences nationales sur le féminisme et la lutte contre le racisme. La conférence a attiré plus de 1 000 personnes. À la même époque, il a entamé des discussions sur la manière de définir le féminisme et de devenir plus accessible aux femmes dans les milieux communautaires, aux jeunes femmes et aux femmes plus âgées. Au milieu des années 1990, l'ICREF a mené sa première étude sur ses progrès et sur ceux d'autres groupes nationaux de promotion de l'égalité des femmes par rapport à l'objectif d'une inclusion et d'une diversité plus poussées. L'étude s'intitulait *Looking Towards Change: How National Organizations Facilitate or Hinder Inclusion and Diversity*⁶.

De 2000 à 2005, l'ICREF a fait connaître les expériences des femmes marginalisées en publiant des

feuilles d'information. Il a abordé des sujets tels que l'intersection du racisme et du sexisme ; la violence faite aux femmes et aux jeunes filles ; les femmes immigrantes et réfugiées ; les femmes, la paix et la sécurité ; les femmes et la pauvreté. L'ICREF a produit des documents sur les obstacles auxquels se heurtent les femmes racialisées et les femmes autochtones dans le milieu universitaire, et a effectué des recherches en empruntant diverses approches dont l'analyse comparative entre les sexes, l'analyse du genre et de la diversité et l'analyse féministe intégrée.

En 2004, l'ICREF a adopté une nouvelle structure pour son conseil d'administration, qui exige la présence de représentantes de diverses régions et de divers groupes sociaux. Il voulait ainsi prendre plus activement conscience de l'égalité de représentation des multiples catégories. Les termes « cadres d'analyse féministe intersectionnelle » ont été proposés lors de la séance de réflexion organisée en juin 2005⁷.

La transformation de l'ICREF se poursuit. L'organisme concentre maintenant ses efforts sur la tâche de repenser les structures et les politiques internes, car il est clair que des opinions diverses et des perspectives multiples doivent guider l'ensemble de son travail.

De l'ACS aux CAFI : l'exemple des politiques touchant les femmes immigrantes et réfugiées

À l'aide de trois exemples, nous signalerons les limites de l'ACS et la valeur ajoutée des CAFI quand vient le temps d'étudier les politiques qui touchent les femmes immigrantes et réfugiées. Dans ce contexte, l'ACS met en lumière la discrimination attribuable à des lois qui placent les femmes dans un état de dépendance par rapport à leurs

conjointes. Les programmes d'apprentissage de l'anglais, à titre d'exemple, sont discriminatoires parce qu'ils sont conçus de manière à favoriser l'entrée sur le marché du travail et sont de courte durée. Les femmes doivent souvent rester au foyer pour élever les enfants et établir leur famille, notamment à cause d'idéologies et de pratiques patriarcales qui limitent les possibilités pour bon nombre d'entre elles. Or, les programmes sont rarement conçus de manière à s'adapter à cette réalité ou à la contester. De plus, on n'offre pas de services de garde adéquats, à prix abordable, pour aider les femmes à participer régulièrement aux cours. Enfin, les familles immigrantes et réfugiées n'ont souvent ni les moyens de payer les frais pour des cours de langue ni accès à un réseau de soutien social. Par conséquent, les femmes en viennent parfois à perdre leurs compétences professionnelles et à se retrouver isolées dans un ghetto linguistique.

du capital et produire des biens de consommation bon marché. La migration des femmes se situe donc à l'intersection de diverses politiques qui touchent le commerce, la main-d'œuvre, la citoyenneté, l'éducation, la formation, l'aide sociale, la santé, les forces militaires, la sécurité nationale et les droits de la personne. Il devient alors possible d'analyser la migration et l'établissement des femmes en étudiant les points d'intersection entre l'individu, l'appartenance à une ethnie et les structures nationales et internationales.

Les CAFI offrent la possibilité de faire un examen plus nuancé et détaillé de la vie des femmes migrantes en tenant compte des liens historiques entre le colonialisme, la construction de la nation, la mondialisation économique et les politiques concernant l'immigration. De telles approches considèrent que le racisme, le sexisme, l'âgisme et la

Les CAFI offrent la possibilité de faire un examen plus nuancé et détaillé de la vie des femmes migrantes en tenant compte des liens historiques entre le colonialisme, la construction de la nation, la mondialisation économique et les politiques concernant l'immigration.

Les CAFI ne servent pas seulement à examiner les relations entre les sexes. Ils élargissent l'analyse du problème de l'immigration en permettant d'y intégrer l'économie politique mondiale pour tenir compte des politiques de libre-échange de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et d'autres organismes internationaux. De cette manière, on peut montrer comment les conditions existant dans les pays d'origine comme dans les pays d'accueil vont dans le même sens et poussent les femmes et les hommes à émigrer en quête d'un emploi, avec des résultats variables. L'économie du Canada et d'autres pays occidentaux crée une demande de main-d'œuvre à faible salaire, très qualifiée mais vulnérable, pour servir la croissance

discrimination fondée sur la langue et les handicaps sont ancrés dans les politiques relatives aux personnes immigrantes et réfugiées, et non comme des caractéristiques individuelles ou comme la conséquence de l'incapacité des femmes migrantes à s'adapter à la société d'accueil.

Le deuxième exemple concerne les groupes de défense des travailleuses domestiques qui tentent depuis de nombreuses années de faire changer le Programme concernant les aides familiaux résidents. Ce programme du gouvernement fédéral exige que les travailleuses domestiques étrangères vivent chez leur employeur pour obtenir un visa. Malgré leurs efforts, les groupes de défense ne sont pas parvenus

à convaincre le gouvernement ni le public que cette condition de résidence est discriminatoire. Pourtant, il existe amplement de preuves que, dans cette situation, les femmes courent un risque plus grand d'être victimes de violence et d'exploitation, de subir des conditions de travail souvent inacceptables et de connaître l'isolement. Bien que les groupes de défense des travailleuses domestiques aient lutté pour sensibiliser le gouvernement et les principaux mouvements des femmes et de justice sociale, le problème n'est toujours pas perçu comme une question sociale importante. Beaucoup de gens au Canada n'en saisissent pas toute l'ampleur parce qu'une analyse axée uniquement sur le sexe ne tient pas compte de ces inégalités entre les femmes qui permettent à des femmes de classes sociales privilégiées dans les pays riches, d'employer et d'opprimer des femmes de classes plus pauvres venant de pays en voie de développement. L'ACS ne peut tenir compte des stéréotypes de race et d'ethnicité et des discours qui justifient l'emploi de « certaines » femmes comme aides familiales. Du point de vue de l'ACS, ce programme serait même favorable aux femmes et aiderait à éliminer les inégalités puisque des Canadiennes, qui ont besoin

situation. Beaucoup de groupes de défense des travailleuses domestiques ont d'ailleurs joué un rôle de premier plan pour favoriser une meilleure compréhension des CAFI. L'espace nous manque ici pour en faire une analyse complète, mais nous signalerons tout de même certains autres aspects que les CAFI permettraient d'éclairer. Cette approche situerait le Programme concernant les aides familiaux résidants dans son contexte historique, signalerait les attitudes racistes et sexistes qui imprègnent depuis longtemps la politique canadienne sur l'immigration, et mettrait en évidence les liens de ces politiques avec le colonialisme et la construction de la nation. En d'autres termes, le Programme ne serait plus vu comme un problème d'« intérêt particulier » ; il serait plutôt replacé dans un contexte social et historique plus large. Les CAFI serviraient à examiner comment les politiques concernant l'immigration, la citoyenneté et les normes d'emploi d'une part, et les lois et règlements visant entre autres l'exclusion et la restriction de la main-d'œuvre d'autre part, se combinent pour exclure les femmes racialisées et limiter leur droit à un traitement égal. Ils feraient aussi comprendre comment les conditions de travail injustes et la

Avec les CAFI, l'inclusion et l'exclusion sont considérées sous l'angle économique, mais également sous l'angle des forces sociales et culturelles qui servent à construire la citoyenneté et la nation. On peut ainsi redéfinir les problèmes en fonction de « l'absence d'inclusion » plutôt que de « l'absence d'intégration ».

d'aide pour élever leurs enfants, peuvent compter sur ces femmes migrantes désireuses de venir travailler ici ; ces dernières, qui espèrent ainsi obtenir rapidement la citoyenneté canadienne, ne seraient autrement acceptées qu'au terme d'une très longue attente et d'un examen très sévère.

Avec les CAFI, les groupes de justice sociale pourraient faire une analyse bien plus complexe de la

dévalorisation de cette main-d'œuvre sont liées aux droits et à l'organisation des travailleuses.

Les CAFI permettraient d'examiner les interrelations entre les dimensions mondiales et locales. Grâce au Programme concernant les aides familiaux résidants, en effet, des familles riches du Canada peuvent compter sur des gouvernantes étrangères arrivant surtout des Philippines et des Antilles. Des Cana-

diennes privilégiées peuvent ainsi avoir un emploi à l'extérieur du foyer en exploitant des femmes du Sud qui tentent d'immigrer parce qu'elles ont peu de possibilités d'emplois dans leur pays et désirent une meilleure sécurité financière pour elles-mêmes et les membres de leurs familles vivant ici ou dans leur pays d'origine. Comme la politique de l'immigration compte un seul programme et une seule catégorie qui reconnaît les compétences associées aux tâches domestiques et aux soins, les femmes possédant ces compétences ont de la difficulté à immigrer en utilisant d'autres programmes⁸.

nouveaux arrivants, ce qui rendra la situation des femmes immigrantes racialisées particulièrement difficile. Conséquemment, elles se trouveront peut-être repoussées vers les secteurs informels, précaires et non réglementés du marché du travail. Il faut donc formuler des politiques pour éviter que les femmes immigrantes et réfugiées racialisées ne se retrouvent dans des ghettos d'emplois.

Les personnes qui présentent une demande d'immigration doivent relever des défis variant selon le pays d'origine. Les CAFI permettent

Le discours sur la féminisation et la racialisation de la pauvreté repose sur une analyse de la manière dont divers processus viennent aggraver la pauvreté des femmes autochtones et racialisées marginalisées. Parmi les processus en question, on compte l'occupation du territoire, la construction de la nation, l'esclavage, la migration de la main-d'œuvre, la réglementation des emplois et le désengagement des groupes racialisés.

Comme dernière illustration, soulignons que l'approche de l'ACS reconnaît la violence sexiste surtout parce cette violence cadre avec un modèle de discrimination sexuelle. Cependant, elle omet parfois des facteurs déclenchants comme le racisme, l'homophobie, la présence ou l'absence de handicaps et/ou l'impact de la mondialisation, sauf lorsque les groupes de défense des droits des femmes font valoir ces facteurs.

Les CAFI facilitent la résistance sur de multiples fronts et non pas seulement par rapport à la discrimination sexuelle. À titre d'exemple, ils montrent qu'à l'intérieur d'un système mondial d'immigration, les politiques du Canada favorisent les hommes blancs, chrétiens, de langue anglaise et éduqués dans les pays du Commonwealth. Des notions racistes et racialisées qui dévalorisent la main-d'œuvre et l'éducation auront probablement des conséquences sur les expériences de travail des

d'examiner la diversité des expériences de différents groupes de femmes immigrantes, tout en reconnaissant qu'une politique unique ne saurait assurer l'adaptation et l'intégration de toutes les personnes immigrantes dans la société canadienne. Les mesures d'établissement destinées aux différentes familles immigrantes et réfugiées doivent donc être conçues de manière à répondre aux besoins culturels particuliers des femmes, au lieu d'être axées sur une approche unique pour toutes les situations.

De l'ACS aux CAFI : les campagnes de lutte contre la pauvreté

Les campagnes traditionnelles de lutte contre la pauvreté ont pointé du doigt le capitalisme comme principal système de pouvoir qui contribue à l'oppression des pauvres. On a cependant très peu tenté d'appliquer une analyse intersectionnelle pour

voir comment la pauvreté est construite ou pour évaluer ses effets disproportionnés sur certains groupes racialisés. Nous avons constaté que les mouvements de lutte contre la pauvreté continuent à ne pas discuter du colonialisme ou des lois sur la citoyenneté et l'immigration qui accroissent pourtant la pauvreté des femmes autochtones, immigrantes et réfugiées.

Avec les CAFI, il est possible d'examiner comment la pauvreté des femmes racialisées s'aggrave en raison des politiques sociales et économiques actuelles et passées. Par exemple, la *Loi sur les Indiens* et la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* sont très importantes quand vient le temps d'élaborer et de mener des campagnes de lutte contre la pauvreté. De telles lois se combinent simultanément avec d'autres politiques provinciales et fédérales qui visent les femmes marginalisées sur les plans local et mondial. Il s'agit des politiques touchant divers aspects de leur vie, notamment la main-d'œuvre, la langue, les capacités, la migration, la terre, la garde des enfants et le droit de visite, la santé, l'âge, les sexualités, l'éducation et l'emprisonnement.

Le discours sur la féminisation et la racialisation de la pauvreté repose sur une analyse de la manière dont divers processus viennent aggraver la pauvreté des femmes autochtones et racialisées marginalisées. Parmi les processus en question, on compte l'occupation du territoire, la construction de la nation, l'esclavage, la migration de la main-d'œuvre, la réglementation des emplois et le désengagement des groupes racialisés. Avec les CAFI, la démarche suivie pour repenser la pauvreté se pencherait sur les désavantages financiers subis par les femmes les plus marginalisées, mais également sur les mécanismes d'exclusion sociale dont elles sont victimes. Ces mécanismes les empêchent en effet d'avoir accès au logement, aux services de garde d'enfants, à l'éducation, à l'emploi, aux services sociaux, aux professions et à

la citoyenneté. Ils aggravent en fait leur situation de pauvreté.

Utiliser les CAFI pour élaborer des campagnes de lutte contre la pauvreté, c'est reconnaître la manière dont les systèmes de domination — le patriarcat, le colonialisme et le capitalisme — se renforcent mutuellement pour maintenir leur emprise sur les personnes dépossédées et marginalisées. Les stratégies de lutte doivent donc être fluides. Elles doivent refléter la diversité et la complexité de l'héritage des idéologies dominantes, mais permettre aussi d'apporter des changements sociaux à partir de multiples perspectives plutôt qu'uniquement à partir de la lutte au capitalisme.

COLLABORATRICES À LA RÉDACTION



Rédaction

La rédaction du document de réflexion a été confiée au Groupe de travail sur les CAFI : Bénita Bunjun, Jo-Anne Lee, Suzanne Lenon, Lise Martin, Sara Torres et Marie-Katherine Waller. Traduction : Denise Veilleux et révision : Elizabeth Wright.

L'ICREF tient à souligner l'importante contribution de Jo-Anne Lee qui a assumé le leadership intellectuel pour l'élaboration théorique et l'application des cadres d'analyse féministe intersectionnelle.

Remerciements

L'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF) reconnaît respectueusement sa présence sur des territoires autochtones et l'héritage du colonialisme pour les peuples autochtones du Canada.

L'ICREF remercie le Groupe de travail sur les CAFI de son temps, de ses efforts et de son engagement pour la réalisation de ce projet exigeant. Nous reconnaissons également la contribution de Michelle Mann, consultante indépendante, et d'Una Lee, graphiste, qui ont rendu le texte plus facile d'accès. Nous les remercions de leur soutien et de leur patience.

Le Groupe de travail sur les CAFI remercie à son tour les personnes suivantes : les universitaires et les militantes qui ont contribué à l'élaboration des CAFI; Michelle Owen, ancienne membre du Groupe de travail; Tahira Gonzales, ancienne coordonnatrice de la recherche de l'ICREF; les participantes à la table ronde et au groupe de réflexion sur les CAFI; enfin, les sympathisants, les bailleurs de fonds et les membres qui nous permettent de continuer à faire des recherches, des publications et des analyses féministes aussi essentielles.

L'ICREF remercie le Programme de promotion de la femme, de Condition féminine Canada, pour sa contribution financière pour la réalisation du document.

Les opinions exprimées ici ne représentent pas forcément celles du Programme et n'engagent que l'ICREF.

Notes

¹ Institut canadien de recherches sur les femmes, feuillet d'information « Les femmes et la pauvreté », 3e éd., Ottawa, l'ICREF, 2005.

² Un système de société ou de gouvernement dominé par les hommes.

³ Pour en savoir plus sur les cadres qui ont servi à élaborer les CAFI, consultez le rapport de l'ICREF intitulé : "Transforming our Social Justice Work: Towards Intersectional Feminist Frameworks" (2006) sur le site Web de l'Institut : www.criaw-icref.ca. Ce rapport est publié en anglais seulement.

⁴ Par exemple, les statistiques sont encore présentées sous la forme de données regroupées non croisées, ce qui ne permet pas de faire des comparaisons intersectionnelles utiles.

⁵ Les deux exemples sur les femmes immigrantes et réfugiées ont été choisis parmi plusieurs autres exemples possibles afin d'illustrer le potentiel des CAFI à fournir une analyse plus critique et plus approfondie de la complexité de la pauvreté des femmes et l'exclusion. Les CAFI peuvent être utilisés pour examiner plusieurs autres expériences de femmes sur la pauvreté et l'exclusion comme les mères monoparentales ou les femmes handicapées.

⁶ Lulama Tobo-Gillespie, Sara Torres et Alma Estable, ICREF, 1995. Publié en anglais seulement.

⁷ Nous avons remplacé l'expression « cadre d'analyse féministe intégrée » par « cadres d'analyse féministe intersectionnelle » parce que les femmes autochtones considèrent le mot « intégration » comme synonyme d'assimilation. Nous avons utilisé « cadres » parce que de multiples perspectives contribuent à l'élaboration, toujours en cours, des concepts et des méthodologies des CAFI pour l'ICREF.

⁸ Voir le feuillet d'information « Les femmes immigrantes et réfugiées », Ottawa, l'ICREF, 2003.

Ressources de l'ICREF

Outil d'information :

- *Élucider la problématique de la pauvreté et de l'exclusion des femmes*

Feuillets d'information :

- *Les femmes et la pauvreté* (Troisième édition — 2005)
- *Femmes, paix et sécurité* (2004)
- *Les femmes immigrantes et réfugiées* (2003)
- *Vivre le racisme au féminin* (2002)
- *La violence faite aux femmes et aux jeunes filles* (révisé en 2002)
- *Les femmes et la santé* (2001)

Copies gratuites (frais de poste et de manutention pour une commande de plus de 10 copies). Also available in English.



Un hommage aux organisations communautaires vouées à la santé des femmes : Des réalisations aux quatre coins du monde. Sous la direction de : Sara Torres, Prabha Khosla avec Nuzhath Leedham et Lise Martin (2005). Prix : 15 \$ (+ 2 \$ poste); also available in English under the title: "*A Tribute to Grassroots Organizing for Women's Health: Cases from Around the World*".

La recherche-action participative — Un outil pour le changement social! Par Marika Morris, revue de littérature par Martha Muzychka. Traduit par Denise Veilleux. 2002. Prix : 15 \$ (+ 2 \$ poste); also available in English under the title: "Participatory research and action: A Guide to Becoming a Researcher for Social Change".

Appuyez le travail de l'ICREF : Faites un don!

Tous les dons faits à l'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF) sont grandement appréciés. Votre don permettra à l'ICREF d'augmenter sa capacité de recherche sur les femmes et sa capacité à réagir plus rapidement aux enjeux de politiques les concernant. Votre contribution nous permettra aussi de continuer d'offrir nos publications sans frais à vous et à d'autres.

Toutes les donatrices et tous les donateurs qui font un don de 150 \$ ou plus en une année recevront en plus du bulletin de l'ICREF et des feuillets d'information, une copie de nos plus récentes publications (ou publications antérieures au besoin). L'ICREF est un organisme de bienfaisance reconnu, qui peut émettre des reçus d'impôt pour activités de bienfaisance conformément aux lignes directrices de l'Agence du revenu du Canada (No. d'enregistrement : 12326 968RR0001). Veuillez nous informer si vous préférez garder l'anonymat.

Pour verser un don à l'aide d'une carte de crédit, visitez notre site Web à l'adresse suivante : www.criaw-icref.ca et cliquez sur *Faites un don*. Si vous préférez faire un don par chèque, veuillez le faire parvenir à l'adresse de l'ICREF ci-dessous. Vous pouvez aussi devenir membre de l'ICREF en ligne ou faire un chèque. Vous trouverez toute l'information sur notre site Web.

Merci de votre appui!

Institut canadien de recherches sur les femmes

151, rue Slater, bureau 408,
Ottawa ON K1P 5H3

Tél. : [613] 563-0681

Télééc. : 613-563-0682

Courriel : info@criaw-icref.ca

Site Web : www.criaw-icref.ca



Institut canadien de recherches sur les femmes

151, rue Slater, bureau 408,
Ottawa ON K1P 5H3

Tél. : [613] 563-0681

Télé. : 613-563-0682